

## **DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 265 CONTRÔLE D'ACCÈS RÉSEAU (NAC)**

### **Modification n° 3**

La modification n° 3, y compris toute annexe ci-jointe (l'« addenda »), modifie et clarifie la DP n° 265 – Contrôle d'accès réseau (NAC), en sa version précédemment modifiée et clarifiée (la « DP »). Le reste de la DP demeure inchangé, et tous les mots commençant par une majuscule qui ne sont pas définis ici prennent le sens qui leur est attribué dans la DP.

#### ***SUPPRIMER :***

### **1 CONSIGNES ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA DEMANDE**

La proposition **DOIT** parvenir à l'adresse suivante, au plus tard à 14 h, heure d'Ottawa, le **7 juillet 2016**. Veuillez noter que les dossiers de proposition doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-après et que les soumissionnaires doivent prévoir le temps nécessaire pour respecter le processus établi.

Bureau du vérificateur général du Canada  
Service des contrats et des approvisionnements  
240, rue Sparks, édifice CD Howe  
Salle de scanographie du courrier S-143; niveau S-1  
Ottawa (Ontario) K1A 0G6

#### ***INSÉRER :***

### **1 CONSIGNES ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA DEMANDE**

La proposition **DOIT** parvenir à l'adresse suivante, au plus tard à 14 h, heure d'Ottawa, le **8 juillet 2016**. Veuillez noter que les dossiers de proposition doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-après et que les soumissionnaires doivent prévoir le temps nécessaire pour respecter le processus établi.

Bureau du vérificateur général du Canada  
Service des contrats et des approvisionnements  
240, rue Sparks, édifice CD Howe  
Salle de scanographie du courrier S-143; niveau S-1  
Ottawa (Ontario) K1A 0G6